

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REPULSIF SERPENTS GRANULES

Version : 2

Date de révision : 01/02/2010

98/8/CE

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE .

1.1. Identification de la préparation :	Répulsif Serpents Granulés																				
1.2. Application (s) et / ou usage (s) :	Répulsif serpents en granulés																				
1.3. N° code du produit :	PHYRS006																				
1.4. Identification de la société :	Phytobiodis 22 rue de Nantes F-85620 ROCHESERVIERE Courriel de la personne : 33 (0)5 49 67 58 84 direction.phytobiodis@orange.fr Paris 33 (0)1 40 05 48 48 Lyon 33 (0)4 72 11 69 11																				
1.5. Téléphone Appel d'urgence	Appeler le SAMU (15) ou le centre antipoison le plus proche <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">Angers</td> <td style="width: 33%;">02 41 48 21 21</td> <td style="width: 33%;">Nancy</td> <td style="width: 33%;">03 83 32 36 36</td> </tr> <tr> <td>Bordeaux</td> <td>05 56 96 40 80</td> <td>Paris</td> <td>01 40 05 48 48</td> </tr> <tr> <td>Lille</td> <td>0 825 812 822</td> <td>Rennes</td> <td>02 99 59 22 22</td> </tr> <tr> <td>Lyon</td> <td>04 72 11 69 11</td> <td>Strasbourg</td> <td>03 88 37 37 37</td> </tr> <tr> <td>Marseille</td> <td>04 91 75 25 25</td> <td>Toulouse</td> <td>05 61 77 74 74</td> </tr> </table> <p>Cette formule est enregistrée auprès du centre anti poison de NANCY</p>	Angers	02 41 48 21 21	Nancy	03 83 32 36 36	Bordeaux	05 56 96 40 80	Paris	01 40 05 48 48	Lille	0 825 812 822	Rennes	02 99 59 22 22	Lyon	04 72 11 69 11	Strasbourg	03 88 37 37 37	Marseille	04 91 75 25 25	Toulouse	05 61 77 74 74
Angers	02 41 48 21 21	Nancy	03 83 32 36 36																		
Bordeaux	05 56 96 40 80	Paris	01 40 05 48 48																		
Lille	0 825 812 822	Rennes	02 99 59 22 22																		
Lyon	04 72 11 69 11	Strasbourg	03 88 37 37 37																		
Marseille	04 91 75 25 25	Toulouse	05 61 77 74 74																		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS .

2.1. Classement Européen :	Cette préparation est réglementée selon les directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes. Classe biocide: TP19 Répulsifs
2.2. Effets néfastes pour l'homme :	De par la concentration des composants cette préparation ne comporte pas de risques pour l'homme.
2.3. Effets néfastes pour l'environnement :	Le mélange est nocif pour les organismes aquatiques. Il peut avoir des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
2.4. Symptômes :	En cas de contact avec les yeux: pas de risques connus En cas de contact avec la peau : aucun risque En cas d'inhalation : aucun risque En cas d'ingestion : troubles gastro intestinaux
2.5. Effets néfastes physico-chimiques	Inflammable
2.6. Autres dangers	Aucun autre danger connu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Description de la préparation	Répulsif serpents en granulés		
3.2 Formule :	PHYRS006		
3.3. Description de la préparation :	Granulés		
3.4. Composants contribuant aux dangers pour la santé ou l'environnement :	Matiere Active Extrait de Margosa N° Cas : 84696-25-3 Einecs: 283-644-7	Concentration en % 0,10 <c<=1,00	Classification Sans

FICHE DE DONNEES DE SECURITE REPULSIF SERPENTS GRANULES

Version : 2

Date de révision : 01/02/2010

98/8/CE

4. PREMIERS SECOURS.

4.1. Premiers secours :	Ne jamais faire vomir, ni donner à boire ou à manger. Consulter un médecin en cas de malaise. Si la victime est inconsciente, la placer en PLS (position latérale de sécurité)
4.2. Inhalation :	Sans danger. Utilisation uniquement en extérieur
4.3. Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon les parties atteintes
4.4. Contact avec les yeux	Quelques poussières de céréales peuvent voler, dans ce cas laver à l'eau claire abondamment
4.5. Ingestion	Appeler un médecin qui décidera de la méthode ou de la nécessité d'administrer un lavage gastrique
4.6. Moyens spéciaux sur le lieu de travail	Lave- œil

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, sable
5.2. NE PAS UTILISER	Jet d'eau Baton
5.3. Dangers particuliers	En cas d'incendie ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
5.4. Equipement de protection spécial	Aucun

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS

6.1. Protections individuelles	Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.
6.2. Protection de l'environnement	Empêcher la pénétration dans les égouts. Eviter la contamination des eaux de surface, des eaux souterraines et du sol. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement significatif.
6.3. Methodes de nettoyage	Balayer et récupérer le produit. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Manipulation	Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
7.2. Stockage	Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs: Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine. Précautions pour le stockage commun: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants. Stabilité au stockage: Température de stockage 0 - 40°C Matériaux appropriés: PEHD (Polyéthylène haute densité) Plastique barrière co-extrudé
7.3. Utilisation (s) particulière (s)	Déposer une légère couche de granulés tout autour de la zone à protéger. Procéder par bande d'une largeur de 10 à 15 cm.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
REPULSIF SERPENTS GRANULES**

Version : 2

Date de révision : 01/02/2010

98/8/CE

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Informations générales	Contient de l'extrait de margosa.
12.2. Ecotoxicité	
12.2.1. Organismes aquatiques	Dangereux pour le milieu aquatique
12.2.2. Organismes du sol	Pas de données disponibles
12.2.3 Autres organismes pertinents pour l'environnement	Pas de données disponibles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Dechets des résidus	Peut être évacuer en décharge selon la reglementation locale
13.2. Emballages contaminés	Les emballages vides peuvent être mis en décharge suivant la réglementation locale.
13.3. Mesures de gestion des déchets	Pas de données disponibles

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de transport	Sans classement
14.1.ADR Route	Marchandise non dangereuse
14.2. RID Rail	Marchandise non dangereuse
14.3. ADNR Fluvial	Marchandise non dangereuse
14.4. AOCI Air	Marchandise non dangereuse
14.5. IMDG	Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Symbole de danger	Aucuns
15.2. Phrases de risque	Aucunes
15.3. Conseil de prudence	S2 Conserver hors de portée des enfants S13 Tenir à l'ecart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux S49 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
15.4. Informations complémentaires	Elimination des déchets selon la réglementation locale. Les emballages peuvent être mis avec les déchets ménagers vides.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REPULSIF SERPENTS GRANULES

Version : 2

Date de révision : 01/02/2010

98/8/CE

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Texte intégral des symboles de danger et des phrases R pour les substances dangereuses citées au chapitre 3 sur les matières premières seules	Aucun																				
16.2. Législation(s) suivie(s):	<p>Les informations de cette fiche de données de sécurité répondent aux lois nationales et aux directives de la CE</p> <p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.</p>																				
Applications(s) et / ou Usage(s)	Répulsif serpents granulés extérieur																				
16.3 Dosage Matière(s) Active(s) :	<table style="width: 100%; border: none;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Matière(s) Active(s)</th> <th style="text-align: right;">Dosage(s)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Extrait de Margosa N° Cas : 84696-25-3 <u>Einecs</u>: 283-644-7 </td> <td style="vertical-align: top; text-align: right;">0,10%</td> </tr> </tbody> </table>	Matière(s) Active(s)	Dosage(s)	Extrait de Margosa N° Cas : 84696-25-3 <u>Einecs</u> : 283-644-7	0,10%																
Matière(s) Active(s)	Dosage(s)																				
Extrait de Margosa N° Cas : 84696-25-3 <u>Einecs</u> : 283-644-7	0,10%																				
Historique	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 35%;">Date de la première édition</td> <td>03/03/2007</td> </tr> <tr> <td>Date de révision</td> <td>01/02/2010</td> </tr> <tr> <td>Version</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Modifications</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Modif 1)</td> <td>Passage au format REACH</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Modif 2)</td> <td>2. Matières actives</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Modif 3)</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Modif 4)</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Modif 5)</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Modif 6)</td> <td></td> </tr> </table>	Date de la première édition	03/03/2007	Date de révision	01/02/2010	Version	2	Modifications		Modif 1)	Passage au format REACH	Modif 2)	2. Matières actives	Modif 3)		Modif 4)		Modif 5)		Modif 6)	
Date de la première édition	03/03/2007																				
Date de révision	01/02/2010																				
Version	2																				
Modifications																					
Modif 1)	Passage au format REACH																				
Modif 2)	2. Matières actives																				
Modif 3)																					
Modif 4)																					
Modif 5)																					
Modif 6)																					
Réalisé par :	Morpheus-sarl																				

Mise a jour : 01/02/2010 Revision N° 2

